HIVER 2023-2024

RAQUETTE & DETENTE
A LA BOURBOULE
Volcans d'Auvergne à raquettes
Randonnée en étoile
6 jours/5 nuits / 4 jours de randonnée

Ancré au coeur du Parc Naturel des Volcans d'Auvergne, le massif du Sancy compte le plus haut volcan de l'Hexagone à 1886 m d'altitude ! Cette immensité sauvage, loin d'être un espace vide, est une montagne habitée riche en patrimoine. Basés dans un hôtel confortable au restaurant de qualité, les randonnées à raquettes vous amènent vers Charlannes, la cascade de la Vernière, le plateau du Guéry, Murat-le-Quaire... Après la randonnée, libre accès à la piscine de l'hôtel.

ESPACE EVASION Agence de voyage – IM.074.10.0036
50 Rue de la Chapelle 74160 LE CHABLE BEAUMONT
Tèl : 00 33 450 31 03 65 (depuis l'étranger) - Fax : 00 33 (0)4 50 31 03 67 –
E.Mail : info@espace-evasion.com - www.espace-evasion.com

PROGRAMME

Jour 01 : LA BOURBOULE
Rendez-vous à 18h30 à la Bourboule directement à l'hôtel.
Installation pour 5 nuits, pot d'accueil, repas.

Jour 02 : LA ROCHE DE VENDEIX
Circuit en boucle au départ de La Bourboule.
Montée dans le joli vallon de Vendeix pour grimper vers la roche du même nom où s'élevait jadis le château du " roi des pillards " : Aymerigot Marchès. Passage par le Rocher de l'Aigle. Retour à La Bourboule par la cascade de la Vernière.
Dénivelée : + 350 m ; - 350 m Horaire : 4h00 de marche

Jour 03 : LE MONT DORE - PLATEAU DE GUERY - LUSCLADE
Depuis le Mont-Dore, montée vers le plateau du Guéry par les hameaux de la Fougère et du Pailloux pour admirer un point de vue exceptionnel sur toute la vallée de la Haute-Dordogne.
Ascension facultative du Puy Gros (1 485 m).
Retour à pied à la Bourboule par le joli village de Lusclade.
Dénivelée ; + 400 m ; - 650 m Horaire : 5h00 de marche

Jour 04 : LE MONT DORE - CHEMIN DES ARTISTES - FORET DU SALON DU CAPUCIN
Court transfert au Mont-Dore. Itinéraire par le Chemin des Artistes puis parcours dans la belle forêt du Salon du Capucin et sur la Montagne de Bozat, ancienne coulée de lave épaisse de 250 m.
Transfert retour à La Bourboule.
Dénivelée ; + 300 m ; - 200 m Horaire : 4h30 de marche

Jour 05 : LA BOURBOULE - MURAT LE QUAIRE - PLATEAU DE LA PAILLERE
Départ à pied de La Bourboule. Montée au village de Murat-le-Quaire par la Roche des Fées, randonnée sur le plateau de la Paillère. Avant le retour à La Bourboule, possibilité de visiter le musée - vie et traditions populaires - de la Toinette, à Murat-le-Quaire pour découvrir 2 siècles d'histoire de la montagne auvergnate du pays d'autrefois au pays de demain !
Dénivelée : + 350 m ; - 350 m Horaire : 4h30 de marche

Jour 06 : Fin du séjour après le petit déjeuner.

Les points forts

- Hôtel *** avec piscine intérieure chauffée
- Ambiance belle époque
- Découverte de l'Auvergne hivernale en version douce

Le programme a été établi selon les derniers éléments connus lors de sa rédaction ; des impondérables sont toujours possibles et des situations indépendantes de notre volonté peuvent en modifier le déroulement. Nos guides et accompagnateurs sauront d'autant mieux gérer ces aléas, si chacun garde sa bonne humeur.

Le programme est donné à titre indicatif, d'autres itinéraires sont possibles et votre guide choisira les randonnées en fonction de la météo et de l'enneigement du moment pour évoluer en toute sécurité.

FICHE PRATIQUE

Accueil
Rendez-vous à 18h30 à la Bourboule.

Nos séjours sont spécialement conçus de gare à gare ; une incitation à utiliser le moyen de transport le moins polluant. Pour vos pré-acheminements en véhicule personnel, pensez au co-voiturage. Nous avons mis à votre disposition sur notre site internet un lien direct sur le site www.covoiturage.fr sur lequel vous pourrez rechercher une annonce ou déposer la vôtre.

Accès train : gare SNCF de Clermont Ferrand et de la Bourboule
Bien se renseigner sur les horaires de train. Train jusqu'à Clermont-Ferrand puis liaison par autocars jusqu'à La Bourboule (arrêt à l'église boulevard Clemenceau, à 400 m de l'hôtel).
https://www.sancy.com/fr/fiche/commerce-et-service/ligne-p46-clermont-fd-la-bourboule-le-mont-dore-ussel-la-bourboule_TFO6364670/

Accès voiture : La Bourboule est située à 70 km au sud-ouest de Clermont-Ferrand. De Clermont-Ferrand N89 jusqu'à Laqueuille, puis la D922 et D996.
De Montpellier : A75 (gratuite sauf viaduc de Millau) sortie n°14 Issoire, puis D996 jusqu'au Mont-Dore et enfin D130 jusqu'à La Bourboule.
Vous pourrez stationner gratuitement votre véhicule pour toute la durée du séjour dans les rues adjacentes à l'hôtel.
Possibilité également de garage fermé sur demande à l'hôtel, suivant disponibilité, environ 7 € / nuit, à réserver et régler directement à l'hôtel.
Pour éviter de rester bloqué par des conditions météo difficiles, nous vous conseillons d'équiper votre véhicule de pneus neige ou d'avoir des chaînes à neige.

DISPERSION
Fin de randonnée à la Bourboule dans l'après-midi.

Hébergements avant ou après la randonnée : - Office du Tourisme La Bourboule - Tél : 04 73 65 57 71, site internet : www.bourboule.com et www.sancy.com

NIVEAU
Niveau 1 à 2 sur une échelle de 5.
Marcheurs épicuriens à contemplatifs.
4 à 5 heures de marche par jour, dénivellation à la montée de 200 à 400 mètres en moyenne.
Les randonnées à raquette se déroulent dans un environnement hivernal et enneigé, le niveau peut varier en fonction des conditions d'enneigement et des conditions météorologiques du moment, et même si votre guide pourra adapter les sorties en fonction de ces éléments, une bonne condition physique est requise
En cas de manque de neige, les randonnées prévues en raquettes se feront en randonnée à pied.

HEBERGEMENT
Vous serez logés en chambre de 2 personnes. Vous pouvez choisir, sous réserve de disponibilité, une chambre individuelle (avec supplément).
L'hôtel *** est situé dans un quartier calme et résidentiel à seulement quelques pas du centre du village et proche d'un parc arboré. Accueil familial dans une ambiance conviviale. Les chambres disposent de salle de bains avec douche ou bain, WC, sèche-cheveux, téléphone direct et télévision.

Après la randonnée, vous aurez accès à l'espace détente de l'hôtel : piscine intérieure chauffée (peignoir fourni), salle de jeux, salle de fitness.
Repas : Le petit-déjeuner est pris à l'hôtel, buffet sucré-salé avec produits locaux. Restauration traditionnelle et régionale le soir dans un ou deux restaurant en ville pas très loin de l'hôtel (100 m maxi).
Pique-nique tiré du sac à midi, préparé par votre accompagnateur.

TRANSFERTS INTERNES
Prévus pour vous rendre sur les lieux de départ des randonnées.

PORTAGE DES BAGAGES
Uniquement les affaires de la journée.

GROUPE
De 4 à 15 personnes.

ENCADREMENT
Accompagnateur diplômé selon la législation en vigueur.

MATERIEL FOURNI
Raquettes à neige et bâtons.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR
VETEMENTS
Pour l'activité raquettes :
- privilégier un système de vêtements " multi couches " : sous-vêtements chauds (collant + maillot) type " carline " ou " capilène " (fibres creuses évacuant la transpiration) + sweat ou veste polaire + veste de montagne avec membrane type « gore tex » ou équivalent.
- 1 pantalon du même type que la veste ci-dessus, simplement " déperlant " mais respirant ou complètement imperméable pour une protection maximale en cas de mauvaises conditions météo.
- guêtres (facultatif si vous possédez un bon pantalon, permet d'éviter l'intrusion de neige dans les chaussures)
- 4 à 5 paires de chaussettes chaudes à bouclettes et fibres creuses
- 1 paire de gants et 1 paire de moufles chauds et solides
- 1 bonnet ou casquette couvrant les oreilles, 1 foulard (pour se protéger du soleil et/ou du vent)

Pour l'étape :
- tenues de rechange et chaussures confortables et chaudes
- affaires de toilette minimum
- boules " Quies " ou bouchons d'oreilles " Ear "

Matériel divers
Pour l'activité raquettes :
- 1 ou 2 paires de chaussures de randonnée chaudes et étanches (avec membrane type " gore tex " ou équivalent). De bonnes chaussures de randonnée conviennent pour les raquettes, complétées éventuellement par une paire de sur bottes si vos chaussures ne sont pas étanches.
- 1 (voire 2) paire de lunettes de soleil, 1 paire de lunette type " masque " de ski
- 1 grand sac plastique solide pour envelopper les vêtements et affaires dans le sac à dos
- 1 gourde de préférence isotherme de 1 litre minimum
- 1 couteau + fourchette + gobelet ou bol pour les pique-niques

- petite pharmacie personnelle (médicaments personnels, élastoplaste, double peau, tricostéril, crème protectrice pour la peau et stick à lèvres, Arnica Montana en granules 9 CH pour éviter les courbatures, paracétamol…)
- papier hygiénique, mouchoirs en papier
- carte d'identité, carte vitale et contrat d'assurance

BAGAGES
- 1 sac à dos de 35/40 litres à armature souple et muni d'une ceinture ventrale, pouvant contenir les vivres de la journée, la gourde, un vêtement de pluie, l'appareil photo…

POUR L'ACCÈS A LA PISCINE DE L'HOTEL
- 1 paire de chaussures de piscine antidérapantes (facultatif)
- 1 maillot ou short de bain

Peignoir fourni.

Pour commencer du bon pied, pourquoi ne pas faire goûter une spécialité de votre région à vos compagnons de route... La convivialité est le gage d'un séjour réussi !

DATES ET PRIX

Du Dimanche au Vendredi	Prix par personne en chambre de 2	Chambre individuelle
Du 21 au 26 janvier 2024	850 €	150 €
Du 04 au 09 février 2024	960 €	300 €
Du 11 au 16 février 2024	960 €	300 €
Du 18 au 23 février 2024	960 €	300 €
Du 25 février au 01 mars 2024	850 €	300 €
Du 03 au 08 mars 2024	850 €	150 €

LE PRIX COMPREND
- l'hébergement et les taxes de séjour
- les repas du dîner du jour 01 au petit déjeuner du jour 06
- le pot d'accueil le premier jour
- l'encadrement et les frais d'organisation
- l'accès à la piscine
- le matériel raquettes et bâtons
- les transferts prévus

LE PRIX NE COMPREND PAS
- le déjeuner du jour 01 et du jour 06
- les boissons et dépenses personnelles
- les visites éventuelles
- les assurances annulation - assistance rapatriement interruption de séjour
- les massages (à réserver directement sur place)
- le supplément chambre individuelle
- tout ce qui n'est pas mentionné dans le prix comprend

POUR EN SAVOIR PLUS

ENVIRONNEMENT
Les randonnées se déroulent dans la zone du parc naturel régional des Volcans d'Auvergne ; à ce titre toute activité se doit d'en respecter la charte, notamment en terme de protection: respect du patrimoine naturel, respect du patrimoine culturel et des habitants, respect des ressources naturelles (eau, sols, habitats, faune, flore, climat).

Lutte contre les pollutions et tous les impacts sur l'environnement. L'hiver avec la neige, les détritus, même organiques, se détruisent moins vite, on rapporte donc tous nos détritus dans les poubelles de la vallée...
Lors des randonnées en raquettes, on respecte le travail effectué sur les pistes de ski nordiques tracées et damées en évitant d'y marcher dessus, et on respecte les skieurs qui ont payé pour en profiter.

CLIMAT
Climat montagnard sous influence océanique, les versants Sud et Ouest du massif sont les plus arrosés. Le Sancy est généralement bien enneigé.

BIBLIOGRAPHIE – CARTOGRAPHIE
- Guide Vert, Editions MICHELIN
- Auvergne, Jean Anglade, Editions NATHAN
- Gaspard des Montagnes, Henri Pourrat, Editions Albin MICHEL
- Carte IGN TOP 25, 2432 ET Massif du Sancy

ADRESSES UTILES
Itinéraire : www.viamichelin.fr
***SNCF* :** Tel :0 892 35 35 35 ou https://sncf.com
Sites Internet : https://www.mont-louis.net/office.htm
https://www.parc-pyrenees-catalanes.fr/
https://www.i-cerdanya.info/
https://www.bains-de-dorres.com/

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION
En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.
Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier
Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)
Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION
ANNULATION De notre part :
ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.
En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :
En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le **cas général**.
- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 90 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un **billet d'avion non remboursable** ou **l'affrêtement d'un bateau**.
De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €
De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour
A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les **groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne**, le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. **L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé**.

Tout participant abrégeant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :
- **Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 %** du montant du séjour).
- **Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 %** du montant du séjour).
- **Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 %** du montant du séjour).

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les évènements garantis sont :
- L'annulation pour **motif médical** : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour **causes dénommées** :
* Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
* La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes **causes justifiées** (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).
- **Assurance Bagages** : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :
- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de **la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation**.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :
- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger
- ...

Extension Epidémies :
Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)
Soutien psychologique suite à mise en quarantaine
Frais médicaux sur place
Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)
Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L'Assurance Multirisques
Cette assurance reprend **les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement**, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.
La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.
Les évènements garantis sont :
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par évènement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.
Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures
Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assisteur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036
Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex
Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –
Sarl SAGA – BP 54 – 69922 OULLINS Cédex